

Image not found or type unknown



Achat vehicule occasion chez un concessionnaire

Par **Vivien_old**, le **04/11/2007** à **18:11**

j'ai acheté le 15/10/2007 un vehicule d'occasion chez un concessionnaire Ford. Celui ci moyennant des frais s'est occupé de la délivrance de la carte grise. Or au bout de 3 semaines pretextant que la prefecture avait perdu le PV du controle technique me demande de rapporter l'auto afin de la repasser au controle. Or il s'avere apres vérifications que le garage n'a jamais fait passe ce véhicule au controle technique soit disant par oubli. !!!! Dois je demandé la nullité de la vente, pour controle à postériori? ou que puis je négocier pour m'avoir menti.